

Association des Amis de Bex & Arts

Assemblée générale du 2 septembre 2022 Ollon – Atelier Nicolas Pahlisch

Présents : Mme Eliane Faillétaz, présidente
Mme Liliane Rochat, trésorière
Mme Irène Chaubert
Mme Circé Barbezat-Fuchs
Mme Aesane Ziegler
M. Alessandro Svanascini
M. Alain Michel, secrétaire
22 membres selon liste de présences

Excusés : 28 excusés selon liste

Ordre du jour :

1. Accueil – bienvenue
2. Liste de présences
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 3 septembre 2021
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la caissière
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes
8. Élection du comité
9. Élection des vérificateurs des comptes et suppléant(s)
10. Cotisations annuelles
11. Nouvelles de la Fondation Bex & Arts
par Mme Anne Bielman, présidente du Conseil de Fondation
12. Divers, propositions individuelles

1. Accueil – bienvenue

Mme E. Faillétaz, présidente, ouvre l'assemblée à 18h30, salue les membres et invités présents et les invite à compléter la liste de présences.

2. Liste de présences

A disposition auprès du secrétaire.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 3 septembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 a été mis à disposition des membres dès l'envoi de la convocation, sur la page AABA du site internet de Bex & Arts.

La lecture n'en est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

Notre dernière AG s'est tenue dans les Carrières du Lessus, chez Nathalie Delhaye le 3 septembre 2021 avec la présence de plus de 40 membres. Si la météo a hésité entre soleil et averses, nous y avons passé une soirée lumineuse grâce à l'enthousiasme de l'artiste qui a parlé de son art avec passion, fougue et émotion. Elle a su nous communiquer son respect de la ligne de la pierre qui lui permet de sculpter des blocs de plusieurs tonnes en pièces délicates, fines et fluides, comme en mouvement. Je l'ai revue depuis et j'en profite pour faire un petit aparté : elle est à la recherche d'un atelier à la dimension de ses œuvres, ce qui n'est pas facile à trouver.

Depuis cette AG, votre comité s'est réuni à trois reprises : le 7 mars, le 12 mai et le 23 juin 2022. Ces séances ont eu lieu dans la magnifique salle de la Municipalité de la Maison de Commune de Bex et je remercie Alain qui la réserve pour nous. En résumé, lors de ces premières séances, j'ai pris mes marques en tant que présidente, nous avons posé les premières balises pour notre participation à l'édition Bex et Arts 2023, notamment en ce qui concerne le vernissage et le finissage et nous avons préparé l'AG de ce soir. Le travail plus consistant est donc devant nous !

À ce jour, AABA compte plus de 90 membres : je vous remercie pour votre fidélité et vous encourage à faire de la publicité afin que d'autres personnes nous rejoignent : l'adhésion se fait très facilement depuis le site de Bex et Arts !

La discussion est ouverte au sujet de ce rapport. La parole n'est pas demandée.

5. Rapport de la caissière

Mme Liliane RoCHAT, caissière, donne connaissance de l'état des comptes (voir annexe 1), qui présentent un excédent de recettes de fr. 7'247.90, résultant de fr. 8'750.-- de cotisations rentrées et de charges pour fr. 1'502.10, essentiellement liées à l'assemblée générale 2021, selon détail également annexé.

La fortune s'établit à fr. 19'421.65 au 31.12.2021.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes a été effectuée le 31 août par les deux vérificateurs, MM. Christophe Barbezat et Jean-Marc Faillétaz. M. Barbezat donne lecture du rapport établi à cette occasion (voir annexe 2).

7. Approbation des comptes

La discussion est ouverte au sujet des comptes. La parole n'est pas demandée. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

8. Élection du comité

La Présidente aborde ensuite l'élection du comité.

Sur les 7 membres de votre Comité, 6 repartent pour l'année prochaine avec toute la vitalité nécessaire pour les tâches inhérentes à une année de Triennale. Par contre, plus de goûts gâteaux à la crème ni d'accueil chaleureux ou de coup de gueule ou de fous rires mémorables à la route du Stand 14...

En effet, Irène Chaubert a pris la décision de quitter le Comité AABA, décision que nous respectons malgré notre désir de la garder jusqu'à la fin de l'édition 23.

Irène, je sais que tu n'aimerais pas un long discours retraçant plus de 40 ans de complicité avec Bex et Arts... Néanmoins, laisse nous te dire que nous savons combien tu as été indispensable à la continuité de cette manifestation à laquelle tu as beaucoup donné.

De l'origine dans les années 80, avec Aimé Desarzens et d'autres Bellerins, jusqu'au 12 juillet dernier où tu accueillais les membres de la Clique pour un hébergement et un repas fort apprécié, en passant par la mise sur pied de notre association, tu as été présente et fidèle...

Tout au long de ces années, tu n'as ménagé ni ton temps, ni ton énergie, ni ta peine, ni tes idées... Pour moi personnellement, quand je pense Bex et Arts, je pense à toi : ta silhouette et celle d'Aimé, apparaissent en filigrane, toujours présentes. Pour te remercier, je te remets une attention de la part des Amis de Bex et Arts.

Pour la remplacer, il a été fait appel à Mme Sylvie Berger, responsable du Point I de l'Office du tourisme de Bex.

Les six membres restants du comité sont partants pour un nouveau mandat. Il n'y a pas d'autre proposition et tous sont élus ou réélus par acclamation. La composition du comité est donc la suivante :

Mme Eliane Faillétaz, présidente, Mme Liliane RoCHAT, caissière,
M. Alain Michel, secrétaire, Mme Circé Barbezat-Fuchs,
Mme Sylvie Berger, Mme Aesane Ziegler M. Alessandro Svanascini.

9. Élection des vérificateurs des comptes et suppléant(s)

M. Christophe Barbezat devient 1^{er} vérificateur et M. Jean-Marc Faillétaz 2^{ème} vérificateur. Mme Marie Aeschlimann, qui n'a pas été en mesure d'assumer sa fonction de 1^{ère} vérificatrice cette année accepte le mandat de vérificatrice suppléante.

10. Cotisations annuelles

Le comité propose de maintenir les cotisations sans changement. La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée. L'assemblée vote le statu quo :

fr. 50.--	Sculpture de sel,	fr. 100.--	Sculpture de bois,
fr. 200.--	Sculpture de marbre,	fr. 500.--	Sculpture de bronze.

11. Nouvelles de la Fondation Bex & Arts par Mme Anne Bielman, présidente du Conseil de fondation

Mme Bielman, présidente du Conseil de fondation évoque la préparation de l'édition 2023, la recherche de fonds pour son financement et les travaux en cours pour améliorer l'accueil sur le site de Szilassy. La jeune et pétillante Eléonore Varone, responsable de l'exposition engagée il y a juste une année, présente le nouveau concept de la Triennale.

12. Divers, propositions individuelles

La présidente appelle les membres à lui annoncer leurs disponibilités pour l'accueil d'artistes durant la période de mise en place de l'exposition, en mars-avril 2023.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est close à 18h45. Le témoin est passé à M. Nicolas Pahlisch, qui présente son atelier, ses activités multifacettes et évoque l'importance que revêt Bex & Arts pour lui.

Bex, le 19 septembre 2022

Association des Amis de Bex & Arts



Alain MICHEL
secrétaire

Annexes :

1. rapport de la caissière
2. rapport des vérificateurs des comptes

ASSOCIATION DES AMIS DE BEX ET ARTS

Rapport des vérificateurs des comptes

à l'assemblée générale d'AABA

du 02 septembre 2022

EXERCICE 2021

Monsieur le Président,
Cher Comité,
Chères membres d'AABA.

En exécution de notre mandat de vérificateurs des comptes de l'association « **Les Amis de Bex & Arts** », Monsieur Faillétaz et Monsieur Barbezat ont procédé en date du 31 août 2022 chez Madame Rochat à Bex la vérification des comptes annuels, ainsi que le bilan établi au **31 décembre 2021**.

Nous avons pu vérifier que la **fortune au 31 décembre 2021 est de Fr. 19'421.65** et que le **résultat de l'exercice est une augmentation de fortune de Fr. 7'247.90**.

Nous tenons à remercier Mme Rochat pour sa disponibilité et sa gentillesse, elle a répondu avec satisfaction aux questions qui lui ont été posées, de même qu'elle a pu présenter tous les documents comptables nécessaires pour la vérification des comptes.

Sur la base des documents présentés, le contrôle par pointage des pièces nous a permis de constater l'exactitude de la comptabilité avec les relevés et la concordance des écritures comptables avec les pièces justificatives.

Nous recommandons à l'Assemblée Générale :

- 1) D'approuver les comptes pour l'exercice 2021.
- 2) D'en donner décharge au comité et de remercier notre trésorière, pour son travail apprécié.
- 3) De donner décharge aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2021.

Bex, le 02 septembre 2022

Les vérificateurs des comptes

1^{er} vérificateur
Christophe Barbezat



2^{ème} vérificateur
Jean-Marc Faillétaz

